



**Communauté de Communes du
Pays de Commercy**

Rapport d'Activité 2009



1) Secrétariat – Administration Générale

I – FINANCES

Budget Général

C.A. 2008	Dépenses :	3 859 810,83 €
	Recettes :	<u>5 252 831,23 €</u>
	Excédent global :	1 393 020,40 €

B.P. 2008	Fonctionnement :	2 952 863,00 €
	Investissement :	4 299 631,00 €
	Pour 19 opérations individualisés	

Suivi de la comptabilité 2009

1 150 mandats pour un montant global de	3 880 972,27 €
533 titres pour un montant global de	4 609 755,73 €

Etat trimestriel du FCTVA ayant permis un retour de T.V.A. de 276 879,00 €

Comptabilité analytique – Ventilation des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les Communes.

Budget Forêt

CA 2008	Dépenses :	109 427,91 €
	Recettes :	109 427,91 €
	Excédent global :	0 €

B.P. 2009	Fonctionnement :	106 532,00 €
	Investissement :	<u>258 567,00 €</u>
	Budget global :	365 099,00 €

Suivi de la comptabilité 2009

8 mandats pour un montant global de	78 552,92 €
19 titres pour un montant global de	78 552,93 €

II – PERSONNEL ET ELUS

Etablissement des feuilles de paie mensuelles pour 15 agents et 10 élus.

Décomptes trimestriels des charges sociales (URSSAF – IRCANTEC – CNRACL – ASSEDIC – MUTUELLE ...)

Gestion des carrières des agents

Suivi des arrêts de maladie – Mutuelle et Assurance Gras Savoye

Embauche d'un agent contractuel au grade de Technicien Supérieur chargé de la valorisation du site de la Maison des Truffes et de la Trufficulture.

Embauche d'un agent remplaçant au grade d'adjoint administratif de 2^e classe.

III – TRAVAUX DE VOIRIE

A) Travaux d'investissement

Reste à réaliser – Travaux 2007 :

Maîtrise d'Oeuvre AC Ingénierie : Montant des règlements en 2009 : 1 933,79 € sur 1 acompte

Travaux Entreprise CHARDOT TP : Montant des règlements en 2009 : 10 140,03 € sur 2 acomptes

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2009 (programme voirie 2007)

BONCOURT	90,43 €
COMMERCY	43 0703,84 €
EUVILLE	1 050,44 €
LEROUVILLE	- 37 651,82 €
MECRIN	5 478,72 €
PONT SUR MEUSE	32,21 €

Programme soldé

Reste à réaliser – Travaux 2007 – Chemin du Poirier à l'Huile à EUVILLE :

Maîtrise d'Oeuvre AC Ingénierie : Montant des règlements en 2009 : 4 133,36 € sur 4 acomptes

Travaux EUROVIA : Montant des règlements en 2009 : 211 887,87 € sur 4 acomptes

Programme soldé

Reste à réaliser – Travaux 2008 :

Maîtrise d'Oeuvre AC Ingénierie : Montant des règlements en 2009 : 17 177,42 € sur 6 acomptes

Travaux EUROVIA Lorraine : Montant des règlements en 2009 : 450 172,28 € sur 7 acomptes

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2009 :

COMMERCY	113 924,96 €
EUVILLE	276 136,34 €
LEROUVILLE	73 202,77 €
VIGNOT	4 085,63 €

Reste à réaliser au 31.12.2009 = 222 500 €

+ Etude de faisabilité Rue des Roises : 5 980,00 €

Nouveaux Programmes 2009 :

➔ Marché CHARDOT TP Appel d'Offres ouvert

Montant des règlements en 2009 :

- Plan Topographiques : 2 571,40 €
- Annonces légales : 544,87 €
- Maîtrise d'œuvre : Euro Infra – Montant des règlements en 2009 : 4 958,62 € sur 1 acompte

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2009 :

BONCOURT	1 930,03 €
COMMERCY	3 552,29 €
LEROUVILLE	561,84 €
MECRIN	1 561,25 €
VADONVILLE	469,48 €

Reste à réaliser au 31.12.2009 = 213 900 €

Aménagement du Quartier de la Paroisse :

- Plans topographiques : 8 833,91 €

Restes à réaliser au 31,12,2009 = 429 065 €

B) Travaux d'entretien 2009 :

Travaux réglés à l'entreprise CHARDOT TP : 16 911,44 € au cours de l'année 2009.

Répartition par commune :

BONCOURT:	2 009,28 €
EUVILLE :	6 075,68 €
LEROUVILLE :	2 296,32 €
PONT SUR MEUSE :	4 389,32 €
VADONVILLE :	2 140,84 €

IV – OPAH INTERCOMMUNALE

1°) Ravalement de façades : Programmes 2006 à 2008

- 21 Dossiers ont été financés (demandes de 2006,2007 et 2008)
Dépense totale : 145 575,40 €
Subvention versée : 28 440,50 €

- 7 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement au 31 décembre 2009

2°) Primes à l'amélioration de l'Habitat :

1 – Propriétaire Bailleurs – Subvention complémentaire ANAH :

- 3 Dossiers ont été financés :
Dépense totale : 6 742,87 €
Subvention versée : 555,99 €
- 3 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement

2 – Propriétaire occupants :

- 9 Dossiers ont été financés :
Dépense totale : 64 351,12 €
Subvention versée : 6 379,29 €
- 4 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement

V – NOUVEAU PROGRAMME DE RAVALEMENT DE FACADES 2009-2011

- 21 Dossiers de demandes de financement ont été reçus en 2009
- 4 Dossiers ont été financés en 2009
Dépense totale : 19 946,80 €
Subvention versée : 5 221,90 €
- 19 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement au 31 décembre 2009

VI – SECRETARIAT – ADMINISTRATION GENERALE

Préparation et suivi des réunions du Conseil Communautaire (Délibérations, Contrôle de légalité, notifications, ...)

Enregistrement du courrier reçu

Organisation et suivi du transport des élèves à la piscine de Commercy

Organisation du transport des enfants des villages vers les centres aérés ouverts à COMMERCY, EUVILLE et VIGNOT

VII – OBSERVATOIRE DU LOGEMENT

Le service a reçu 25 demandes de logements et 3 offres de logements au cours de l'année 2009

2) Gestion des déchets

I- LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

1 L'organisation de la collecte en 2008

La collecte des ordures ménagères de la Codecom est assurée en régie, par le service de collecte de la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2007. Elle est réalisée en C2 sur Commercy et en C1 sur les autres communes. Le mode de traitement des OM est l'enfouissement. Cet enfouissement est réalisé au centre d'enfouissement technique de Pagny Sur Meuse.

L'équipe est composée d'un chauffeur, d'un chauffeur-rippeur, et de deux rippeurs

Évolution des tonnages d'ordures ménagères collectés entre 2008 et 2009 sur le territoire de la Codecom

	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2008	311,86	270,76	279,54	291,4	282,2	282,96	291,96	274,46	311,28	307,98	256,76	282,94	3 444,10
2009	285,32	223,08	278,84	278,16	265,64	271,64	293,18	268,32	271,68	280,48	273,18	296,18	3285,7

Ce tableau montre que le tonnage d'O.M. collecté sur la Codecom a diminué de 158,40 tonnes entre 2007 et 2008. Ces résultats sont positifs.

II - LES CONVENTIONS POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Afin de responsabiliser les structures de taille importantes, des conventions ont été mises en place depuis 2003. Chaque conteneur de déchets de 750 L d'ordures ménagères est facturé 24,28 € aux structures. Ces conventions aboutiront au 31 décembre 2009.

Évolution du nombre de conteneur vidangé

	2003 (3 mois)	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Hôpital St Charles	556	1524	1517	1524	1 657	1887	1881
8 ^{ème} RA	522	1907	2021	1739	1716	1872	1682
Collège des Tilleuls	48	123,50	119	114	172	188	209
Lycée Henri Vogt	158	446	362	417	439	457	548
Ecole Jeanne D'Arc				8 (4 mois)	58	53	56
Institut JB Thiéry				101 (4 mois)	370	377	321
Centre de Gestion						53	43
Gendarmerie (Pocherie)						411	390
Gendarmerie						68	83
Mission Locale						50	25
Trésorerie						8	8
Maison de l'enfance						132	154
Sous Préfecture						27	27

Travaux Afférents à cette compétence

- Suivi et réalisation des factures
- Révision des prix
- Suivi du remplissage de la benne à carton de l'hôpital
- Gestion des conventions, réalisation d'avenant

- Demandes diverses
- Communication

III - LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES

La collecte des déchets recyclables est réalisée en apport volontaire aux conteneurs. Il existe 4 types de bornes : les papiers, le verre, les métaux et le plastiques.

Les bornes à papiers, métaux et plastiques sont collectées par la société Barisien alors que les bornes à verre sont collectées par la société Saleur. Le marché de collecte, transport et tri des déchets recyclables prenant fin au 30 juin 2006, a été reconduit et signé avec les mêmes entreprises jusqu'au 31 décembre 2009.

Il existe 34 points tri sur le territoire de la Codecom de Commercy répartis comme suit :

Communes	Nombre de point tri dans la commune
Aulnois sous Vertuzey	1
Boncourt	1
Chonville	1
Commercy	14 + 1 conteneur verre sur la place Charles de Gaulle
Euville	2
Lérouville	4
Malaumont	1
Mécrin	1
Pont sur Meuse	1
Vadonville	1
Vertuzey	1
Vignot	3 + un point tri à la déchetterie
Ville Issey	1
Total	34 points tri sur la Codecom

Évolution des tonnages de déchets recyclables collectés entre 2008 et 2009

Tonnage métaux	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2008	2,90	3,00	0	2,96	2,38	3,82	3,38	3,02	3,96	4,32	2,5	0,1	32,34
2009	3,56	3,28	2,22	3,6	0,24	4,66	3,96	0	3,76	3,18	2,82	0	31,25

Entre 2008 et 2009, nous avons collecté 1,09 T de métaux en moins, soit une diminution de 3,37 %.

Tonnage papier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2008	35,74	27,32	29,34	35,72	30,96	26,60	27,12	33,26	28,92	36,30	27,50	27,58	366,36
2009	32,42	28,76	28,9	33,12	28,56	29,42	33,5	25,48	24,12	35,61	27,02	31,86	358,77

Entre 2008 et 2009, nous avons collecté 7,59 T de papier en moins, soit une diminution de 2,07 %.

Tonnage plastique	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2008	4,8	4,68	4,52	5,28	4,6	3,92	4,14	4,88	3,96	5,54	4	3,92	54,24
2009	4,94	4,24	3,88	4,82	4,08	4,08	5,4	4,14	3,66	5,23	3,94	4,74	53,15

Entre 2008 et 2009, nous avons collecté 1,09 T de plastique en moins, soit une diminution de 2,01 %.

Tonnage verre	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2008	58,03	20,14	23,24	42,50	33,67	31,45	32,87	48,77	37,32	20,90	21,72	38,87	409,48
2009	45,73	40,77	36,56	21,99	39,75	39,13	37,8	33,03	31,22	40,25	21,38	31,92	399,51

Entre 2008 et 2009, nous avons collecté 9,97 T de verre en moins, soit une diminution de 2,43%.

Entre 2008 et 2009, les tonnages de déchets recyclables collectés sont en diminution de 19,74 tonnes, tous matériaux confondus.

Travaux Afférents à cette compétence

- Planning de collecte
- Suivi du remplissage des bornes
- Suivi des factures et des titres de recette de la vente des matériaux
- Déclaration trimestrielle et annuelle pour Adelphe
- Communication et information au public

IV - LA GESTION DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie intercommunale située à Vignot est gérée par la société Barisien au forfait habitant. Le marché prend fin en 2013.

Évolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2008 et 2009

	2008	2009
Végétaux	508,41	506,94
Tout venant	1 313,00	1413,2
Ferraille	160,08	101,68
Gravats	359,12	257,92
Cartons	72,26	69,17
Pneus	18,82	17,42
Huiles	13,50	11,3
DMS	5,95	5,51
Total	2 451,14	2383,14

L'année 2009 connaît une faible diminution de tonnage par rapport à 2008.

Travaux Afférents à cette compétence

- Suivi des tonnages
- Suivi des factures
- Suivi du bon respect du règlement
- Dépôts sauvages et amendes
- Collecte des piles
- Collecte des cartouches d'imprimantes et vieux téléphones portables
- Communication et information

V - LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Courant de l'année 2009, nous avons vendu les 3 derniers composteurs soit une recette de 35,22 €.

Cette vente solde le programme mis en place en 2003.

Travaux Afférents à cette compétence

- Vente de composteurs
- Dépôts trésorerie
- Communication et information

VI – CONTENEURS A ORDURES MENAGERES

En 2009, la Communauté de Communes a acheté des conteneurs à ordures ménagères pour les revendre à ses habitants.

Nous avons vendu 256 conteneurs à ordures ménagères soit une recette de 6 930,80 €

Actuellement, nous ne disposons plus de conteneurs.

Travaux Afférents à cette compétence

- Demande de devis auprès de divers fournisseurs
- Vente de conteneurs
- Dépôts trésorerie
- Communication et information

VII - COMMUNICATION

Courant 2009, réalisation d'un « journal du tri » afin de sensibiliser la population à la problématique du tri des déchets et afin de leur donner le plus de réponses aux questions du développement durable.

Renseignements également à toute personne qui se présente ou contacte la Codecom pour des questions sur les déchets.

Travaux Afférents à cette compétence

- Recherche, préparation, reproduction et distribution du journal du tri
- Information tous public

VIII - RÉCAPITULATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS EN 2009 PAR RAPPORT À 2008

Bilan des déchets : tonnages

Tonnage	2008	2009
Tonnage d'OM collecté	3 444,10 tonnes	3 285,70 tonnes
Tonnage de déchets recyclables collecté	862,42 tonnes	842,71 tonnes
Tonnage collecté en déchetterie	2 451,14 tonnes	2 383,14 tonnes
Total	6 757,66 tonnes	6 511,55 tonnes

Bilan des déchets : coûts de fonctionnement en € TTC

	2008	2009
Dépenses pour les ordures ménagères	454 230 €	459 630,75 €
Dépenses pour les déchets recyclables	146 347 €	159 499,71 €
Dépenses pour la déchetterie	243 182 €	185 529,91 €
Recettes dues au tri	56 724 €	65 849,06 €
Recettes dues aux conventions des collectifs	154 937 €	140 824,21 €
Total coût de gestion des déchets	632 098 €	597 987,10 €

Nous observons une diminution des coûts de gestion des déchets pour l'année 2009. Cette diminution est surtout due à des diminution de tonnages collectés de tous les matériaux et les aides obtenues ont été plus importantes.

IX – RÉALISATION D'UNE ETUDE D'OPTIMISATION DES DECHETS MENAGERS

Une étude a été réalisée courant 2009 pour optimiser les déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Commercy. Cette étude s'est décomposée en deux parties :

- Caractérisation : Afin de pouvoir sensibiliser les habitants du territoire, il était nécessaire de savoir ce que contenait les déchets des ménages selon le type d'habitat. Pour cela, des échantillons ont été pris parmi les ordures ménagères de l'habitat collectif, du centre ville de Commercy et des villages. Il ressort de cette caractérisation que les déchets présentés à la collecte des ordures ménagères pourraient être largement diminués. En effet, le pourcentage réel d'ordures ménagères est de :
 - Pour l'habitat collectif : 56,19 %
 - Pour le centre Ville de Commercy : 54,60 %
 - Pour les villages : 62,13 %
- Optimisation : Une équipe du bureau d'étude SITA a suivi l'équipe de collecte des ordures ménagères afin de trouver des solutions d'optimisation.

3) Développement local

I. PROGRAMME DE RAVALEMENT DE FAÇADES PRIVÉES 2009/2011

L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) mise en place en 2004 s'est terminée au 31 décembre 2008.

Ce programme visait à soutenir financièrement les propriétaires occupants et bailleurs en leur accordant des aides relatives :

- à l'habitat dit « social » et « très social »
- à la lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- au maintien à domicile
- aux économies d'énergie
- aux ravalements de façades et travaux d'intérêt architectural

A partir du 1er juillet 2009, la Communauté de Communes, en partenariat avec le Conseil Régional, a mis en place un programme spécifique d'aide au ravalement des façades. Cette aide prend la forme d'une subvention d'un montant de:

36% d'un plafond de 3600 € pour les habitations dites « classiques »

36% d'un plafond de 5 000 € pour les habitations dites « d'intérêt architectural »

L'enveloppe de 19 656 euros, budgétée pour l'année 2009, a été épuisée.

II. ETUDE PRÉALABLE AU PIG

Suite à la précédente OPAH, la codecom lance en 2009 une étude préalable à la mise en place du PIG (Programme d'Intérêt Général). Cette étude a permis de définir les axes d'intervention du PIG et les enveloppes financières afférentes.

Le PIG sera axé sur la résorption de l'habitat très dégradé et indigne pour une redensification des centres-bourgs.

L'étude a été réalisée par l'ARIM Lorraine, en partenariat avec le CMAL de la Meuse. Le coût de l'étude est de l'ordre de 8 900€ TTC.

Subventions : ANAH et Conseil Régional à hauteur de 70% soit 6 300€.

III. ENVELOPPE TERRITORIALE

Le Conseil Général n'a pas alloué d'enveloppe territoriale au titre de l'année 2009. Cette enveloppe sera réinstaurée en 2010.

IV. TRAVAUX MEUSE ET AFFLUENTS

Le programme pluri-annuel de travaux ainsi que la DIG s'y réfèrent est terminé depuis décembre 2008.

L'année 2009 a permis de lancer un marché pour l'étude, la définition et le suivi d'un programme de restauration, d'entretien et de renaturation de la Meuse et de ses affluents.

Le Bureau d'étude retenu est SINBIO pour un montant de 35 130€ HT pour la phase étude. Le taux de rémunération de la maîtrise d'œuvre est de 8%.

Le programme pluriannuel de travaux sera défini en 2010.

V. BARRAGE DE MECRIN

Les travaux de réfection sur le barrage de Mécrin se sont terminés en septembre 2008. L'année 2009 a été marquée par le constat que la digue du barrage n'est pas correctement ancrée dans la berge et que l'eau du cours crée un passage entre la berge et le barrage. Des procédures de négociation ont été engagées entre la codecom, le maître d'œuvre et l'entreprise mais n'ont pas abouties sur un accord amiable. Les assurances de chacune des parties ont été saisies et un constat d'huissier s'en est suivi.

VI. ETUDE ASSAINISSEMENT

Suite à l'étude réalisée par la société SLI du groupe EGIS EAU, les communes ont défini leur zonage d'assainissement au 31 décembre 2008.

Lors de l'année 2009, la Communauté de Communes a fait le choix de créer en interne un service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et de recruter un agent à mi-temps pour assurer la vérification des installations d'ANC. Environ 600 installations sont concernées par le SPANC.

La vérification des installations neuves et existantes débutera en 2010.

VII. ZDE

Le dossier de demande d'autorisation pour créer une Zone de Développement Eolien (ZDE) a été déposé début 2009 et instruit en 2009. L'opérateur chargé de constituer ce dossier est Maïa Eolis.

VIII. AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage ont débuté en février 2009. Le maître d'œuvre, ARCHILOR, a encadré les travaux réalisés par l'entreprise Eurovia.

Montant des travaux: environ 613 000 € TTC

IX. GITE DE MECRIN

Le gîte de Mécrin est ouvert au public depuis 2007. Le 26 mai 2009, les services du Comité Départemental du Tourisme (CDT) de la Meuse et des gîtes de France ont procédé à une visite de labellisation. Au regard des normes en vigueur définies par la Fédération Nationale des Gîtes de France, le gîte à Mécrin a été labellisé 3 épis en date du 15 octobre 2009.

X. MAISON DES TRUFFES

Les travaux d'aménagement de la Maison des Truffes ont débuté le 20 juillet 2009. Durée des travaux prévisionnelle : 1 an.

Des travaux ont aussi été effectués sur la truffière; Il s'agit de la pose d'une clôture neuve autour de la truffière. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise d'insertion LES CHANTIERS DU BARROIS, pour un montant de l'ordre de 30 000€ HT.

XI. CIRCUIT DE LA PIERRE

La première tranche de travaux pour la réhabilitation des ateliers de taille des carrières d'Euville a débuté en janvier 2009.

- maître d'ouvrage : EPFL
- maître d'oeuvre : SEFIBA
- entreprise FERRARI pour le lot n°1 « démolition et désamiantage »
- entreprise Mairel pour le lot n°2 « charpente, couverture, zinguerie »

Le coût des travaux est de l'ordre de **328 541,10 euros HT** financée à 100% par l'EPFL, l'Etat et la Région.

XII. DESSERTTE TGV

Le 20 mai 2008, a été signée avec le GIP Objectif Meuse, le Conseil Régional de Lorraine et la SNCF, *la convention financière relative à la mise en place d'une desserte pat TGV de la ville de Commercy, pour les années 2008 et 2009.*

La convention prévoyait un aller-retour toute l'année, du lundi au samedi, pour Commercy – Paris et du dimanche au vendredi pour Paris – Commercy.

Le nombre de voyageurs quotidien étant trop faible, la SNCF a estimé que le bilan n'était pas satisfaisant pour l'année 2009. La mise en place de navettes à destination de la gare Meuse d'Issoncourt, en remplacement de l'arrêt du TGV en gare de Commercy, est à l'étude.

XIII. ETUDE SUR LES POTENTIELS FONCIERS

Dans le cadre de la convention cadre liant la Communauté de Communes et l'EPFL, une étude pour définir les périmètre à enjeux a été réalisée par le bureau d'études AID Observatoire. Le rendu de cette étude en juillet 2009 a permis de repérer et de classer les sites dits « à enjeux » pour la Communauté de Communes selon trois critères :

- court terme, moyen terme ou long terme
- destination du site
- dimension communale ou intercommunale

A partir de ces critères, les sites sont classés en trois catégories:

- priorité 1
- priorité 2
- priorité 3

XIV. UCIA

En novembre 2009, la Communauté de Communes et l'UCI ont signé une convention de partenariat pour l'année 2009, mettant en avant les actions de promotion, de fidélisation des consommateurs et de dynamisation du commerce de proximité au vu du développement économique du territoire.

La convention prévoit une participation de la codecom à hauteur de 20 000€. L'UCIA communale devient alors l'UCIA du Pays de Commercy.